

Nouvelle bataille d'Alger : la réhabilitation de la Casbah

Selon un accord tripartite entre la Willaya d'Alger, la région Île-de-France, représentée par M^{me} Valérie Pécresse et Les Ateliers de Jean Nouvel, dans le cadre d'un grand projet "d'embellissement et d'aménagement de la baie d'Alger", le célèbre architecte français est chargé d'étudier une "revitalisation" de la Casbah, inscrite depuis 1992 au Patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco et qui, de fait, menace ruine.

Entre des signatures à peine séchées, la polémique enfle. Côté algérien, on conteste le choix d'un architecte issu de la "puissance coloniale"... "qui en 130 ans a détruit trois fois la casbah" (sic) pour réaliser une étude "au budget stupéfiant", que les experts et prestataires locaux pourraient mener à bien. Ces protestataires sont soutenus par une cohorte d'intellectuels, artistes, journalistes et militants de diverses origines qui, de ce côté-ci de la Méditerranée, ont trouvé une tribune dans *L'Humanité*, et pétitionnent à tout-va, comme aux plus beaux jours de la Bataille d'Alger.

Les contribuables s'interrogent

Les contribuables français et, en particulier ceux de la région Île-de-France, s'interrogent sur la pertinence d'une participation financière dont on ne voit pas en quoi elle concerne leur région, sauf à imaginer des motivations électorales



De gauche à droite : Abdelkader Zouk, le Wali (Préfet) de la Willaya d'Alger, M^{me} Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, M. Jean Nouvel, architecte.

visant la vaste communauté algérienne vivant en Ile-de-France. Ils peuvent être d'autant plus inquiets que le ministre algérien de la Culture a clairement indiqué aux opposants à ce projet que l'intervention de Jean Nouvel ne coûterait pas un sou au contribuable algérien... "Tous les frais et prestations liés aux prestations de M. Jean Nouvel seront pris en charge totalement par le

Conseil Régional d'Ile-de-France" précisait fin décembre un communiqué de la Ville d'Alger.

Selon *Le Monde*, la région Île-de-France va investir dans ce projet, via un apport en nature de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme, 350 000 à 400 000 euros, auxquels s'ajouteront les honoraires, encore inconnus, de M. Jean Nouvel. Les familles de rapatriés apprécieront. **P.B.**